

Rosemere, Québec,
Le 9 mars, 2017.

David Heurtel
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de
la Lutte contre les changements climatiques
5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Ministre Heurtel,

OBJET: Demande d'accès aux documents

Selon l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je demande par la présente une copie du document suivant:

Selon la carte ci-jointe, l'île de Montréal est protégée par 15,27%. Le 2 mai, lors des auditions de l'OCPM sur Pierrefonds Ouest, un représentant des Grands Parcs de Montréal a déclaré que Montréal est protégé à 17%.

En tant que ville hôte du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Montréal a l'obligation morale de protéger 17 pour cent de son territoire, où la biodiversité est la plus grande. Compte tenu de la déclaration faite le 2 mai 2017 par le représentant de la Ville de Montréal et la carte si-jointe, je demande le document suivant qui justifiera sa déclaration.

Je demande une liste d'inventaire de la biodiversité (flore, faune, etc.) trouvée dans les eaux du fleuve Saint-Laurent comme indiqué dans la carte ci-jointe. J'aimerais également les noms et les qualifications des personnes qui ont effectué l'étude et les dates auxquelles elles ont été préformées.

Je demande également une division du pourcentage de la zone terrestre contre la zone aquatique qui est protégée.

Merci pour votre considération dans cette affaire.

Cordialement,

Donald Hobus

212 rue St-Laurent,
Rosemere, Quebec,
J7A 3L5

(514) 464-8553

LES AIRES PROTÉGÉES PAR DÉSIGNATION

Région de Montréal

Désignation	Nombre ¹	Superficie ² dans la région (km ²)	Pourcentage de la superficie ²
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable	2	0,03	0,01
Habitat faunique	26	78,07	12,49
Milieu naturel de conservation volontaire	9	13,45	2,15
Rafuge d'oiseaux migrateurs	1	3,95	0,57
Réserve naturelle reconnue	5	0,34	0,06
Total		95,44	15,27

¹ Nombre d'aires protégées ou de parts d'aires protégées
² Sans apposition de territoire

